

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
9 OCTOBRE 2018
19H
ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER SAINT-HILAIRE

Présents-es : Jean-Pierre Ouellet Maire
Serge Dionne Directeur général
Francine Bossé Directrice adjointe, greffière

Conseillers-ères présents-es :

| | | |
|-------------------------|--------------------|-----------------|
| Quartier Saint-François | Pierrette Bouchard | Rino Levasseur |
| Quartier Clair | Steve Cyr | |
| Quartier Baker-Brook | Georges Michaud | Francine Caron |
| Quartier Saint-Hilaire | Nathalie Toussaint | Michel J. Morin |

Conseiller absent :

Quartier Clair Carl Sawyer

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflits d'intérêts



4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 2018-10-09(1) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. a) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2018

Modification à : Conseiller absent : devrait se lire Quartier Clair – Steve Cyr
Résolution no. 2018-10-09-(2) Il est proposé par le conseiller Georges Michaud, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 septembre 2018 tel qu'il a été modifié.

Motion adoptée.

b) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2018

Résolution no. 2018-10-09(3) Il est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 18 septembre 2018 tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION

Présentation par Monsieur Guy Paillard, citoyen du quartier Baker-Brook accompagné d'un groupe de citoyens.

Monsieur Paillard nous présente leurs inquiétudes face à la gestion des coupes de bois à blanc sur les terres de la couronne à l'intérieur des limites territoriales de la communauté. Monsieur Paillard demande au Conseil de mettre de la pression auprès de la province pour arrêter ces désastres. Suite à sa présentation, le maire avise Monsieur Paillard qu'une lettre sera envoyée au gouvernement provincial, le Ministère des Ressources Naturelles, afin que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska puisse obtenir le droit de regard sur les coupes abusives tant sur les terres de la couronne que sur les terres privées. Il est suggéré d'apporter ce point à l'AFMNB. (Association Francophones des Municipalités du Nouveau-Brunswick) Le maire remercie Monsieur Paillard.

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

Aucun rapport n'a été présenté

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS

a) Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska (2ième lecture par son titre)

Résolution no. 2018-10-09(4) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 2ième lecture, par son titre, de l'Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour
Motion adoptée.**

b) Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska (Lecture dans son intégralité)

Résolution no. 2018-10-09(5) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3ième lecture, dans son intégralité, de l'Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour
Motion adoptée.**

c) Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska (3ième lecture par son titre et adoption)

Résolution no. 2018-10-09(6) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par la conseillère Pierrette Bouchard

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3ième lecture par son titre et adopte l'**Arrêté 2018-04** – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour
Motion adoptée.**

9. RÉSOLUTIONS

a) Nommer Madame Christine Landry, contrôleur d'animaux – Accepter l'offre de service

Résolution no. 2018-10-09(6a) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte l'offre de service de Madame Christine Landry, pour gérer le contrôle des animaux dans la Communauté de Haut-Madawaska, qui aura le titre de « Contrôleur d'animaux » à un montant de 800 \$ par mois, pour un total de 9 600 \$ par année; 50% de ces frais (4 800 \$) payable à la signature du contrat et débutant le 9 octobre 2018 et se terminant le 9 octobre 2019. L'équipement sera fourni par la Communauté.

Je propose, également, que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska mandate le maire et le greffier à signer tous les documents reliés à cette offre de service.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour
Motion adoptée.**

b) Rectification à la résolution # 2018-09-11(13) Renouvellement du bail de la pharmacie Éric Lee – Familiprix – Quartier Clair

Résolution no. 2018-10-09(7) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte de rectifier la résolution # 2018-09-11(13) qui se lira comme suit : Je propose que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska renouvelle le bail de la pharmacie Éric Lee – Familiprix – Quartier Clair. L'augmentation sera de 3% par année sur 10 ans, à partir du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2028.

Motion adoptée.

c) Nommer Madame Nathalie Toussaint – Société Historique de Saint-Hilaire

Résolution no. 2018-10-09(8) Il est proposé par le conseiller Steve Cyr, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme Madame Nathalie Toussaint, quartier Saint-Hilaire, à titre de membre du Conseil d'Administration de la Société Historique de Saint-Hilaire pour un mandat de trois (3) ans, effectif immédiatement.

Motion adoptée.

d) Approuver la candidature de Monsieur Cody Corriveau, comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair

Résolution no. 2018-10-09(9) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska approuve la candidature de Monsieur Cody Corriveau comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair.

Motion adoptée.

e) Approuver la candidature de Monsieur Maxime Veilleux, comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair

Résolution no. 2018-10-09(10) Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska approuve la candidature de Monsieur Maxime Veilleux, comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair.

Motion adoptée.

f) Nommer Monsieur Peter Boutot – Directeur des travaux publics

Résolution no. 2018-10-09(11) Il est proposé par le conseiller Steve Cyr, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme Monsieur Peter Boutot à titre de Directeur des travaux publics pour la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

g) Accepter la soumission de Conrad Lavoie et Fils Ltée pour la réfection de la 4ième avenue – Quartier Clair

Résolution no. 2018-10-09(12) Il est proposé par le conseiller Steve Cyr, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte la soumission de Conrad Lavoie et Fils Ltée pour la réfection de la 4ième avenue – Quartier Clair (préparation et asphaltage à partir du Boulevard Long en montant pour une surface de 800 pieds de long x 22 pieds de large) au montant de 27 738 \$ taxe incluse. Ce projet fait partie du « Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative FTE – 2014-2018 – Village de Clair ».

Motion adoptée.

10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Aucune question

11. AFFAIRES NOUVELLES

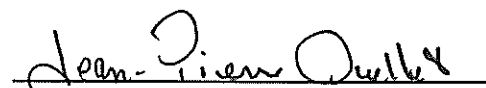
1) **Correspondances** : Aucune correspondance

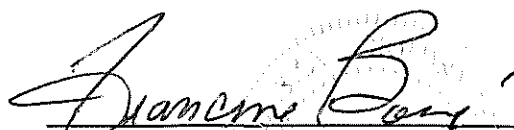
2) **Invitations** : Aucune invitation

3) **Autres** :

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ajournement de la réunion est proposé par le conseiller Michel J. Morin à 20h32.


Jean-Pierre Ouellet
Maire


Francine Bossé
Greffière

